

PETITION DES PERSONNELS DU CNAM

60 € d'augmentation par mois pour tous dès maintenant
Non application du jour de carence pour 2013
Remboursement rétroactif du jour de carence pour 2012
Remise à plat du système de répartition des primes au Cnam

Les fonctionnaires ont perdu 13% de leur salaire sur les dix dernières années (gel du point d'indice depuis 2010, augmentation des cotisations pour la pension de retraite) et constatent une baisse significative de leur pouvoir d'achat. **A cela s'ajoute le peu de promotions, les sous-qualifications, la précarité...**

Concernant les primes, l'opacité règne au CNAM depuis de nombreuses années et personne ne semble bénéficier du montant réellement dû.

Cerise sur le gâteau, depuis mai 2012 les personnels en arrêt maladie se voient retenir une journée de salaire. Le nouveau gouvernement envisage de supprimer cette journée de carence socialement injuste et économiquement inefficace puisque l'argent ainsi économisé « sur le dos des malades » n'est pas reversé à la caisse de sécurité sociale mais reste dans celle des employeurs publics. Si cette suppression est confirmée, elle n'interviendra qu'en 2014.

Autre sujet de mécontentement : **des conditions de travail qui se détériorent** du fait des restructurations incessantes, de l'absence de repères dans les entités, de formations insuffisantes aux nouveaux logiciels et du passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE). Toutes ces mesures se traduisent par une augmentation significative de la charge de travail et une non-reconnaissance de l'effort fourni par les personnels du CNAM.

Sur toutes ces questions, la direction rétorque aux syndicats qu'en raison du passage du CNAM aux RCE, la gestion de l'établissement devra se faire en « bon père de famille » en 2013. Traduisez : année de rigueur pour les salaires, les primes et les moyens. **La direction doit prendre ses responsabilités et décider d'une politique salariale plus favorable pour les personnels.**

Nous refusons de constituer la variable d'ajustement du budget du Cnam.

Ensemble, nous demandons :

* **60 € d'augmentation par mois pour tous dès maintenant, titulaires et contractuels**

* **La non-application du jour de carence pour 2013 et le remboursement rétroactif pour 2012**

* **La remise à plat du système de répartition des primes au Cnam en commençant par l'alignement sur le taux ministériel.**

Nom et prénom	Signature

